



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

CYBERADMINISTRATION

Une nouvelle étape pour simplifier la vie des Vaudoises et Vaudois grâce à la multiplication des prestations internet

Le Conseil d'Etat demande au Grand Conseil un crédit d'investissement de 9,4 millions de francs pour continuer la mise en place de la cyberadministration. Ce montant permettra de développer plusieurs projets voués à faciliter les échanges entre les particuliers, les entreprises, les communes et l'administration cantonale, tout en garantissant la confidentialité des données.

Le Conseil d'Etat demande au Grand Conseil d'accorder un crédit d'investissement de 9,4 millions de francs pour poursuivre le développement de la cyberadministration vaudoise. Ce plan de développement doit notamment permettre de renforcer les fondations indispensables pour proposer des accès aux services de l'Etat proposés sur le site internet du Canton. Il s'agit notamment de renforcer la sécurité des informations transmises par les citoyens et les entreprises.

Des dizaines de nouvelles possibilités apparaîtront ces prochaines années sur le portail des prestations en ligne vaudois. L'ouverture en 2017 d'un espace sécurisé dédié aux particuliers leur permettra notamment de procéder à des opérations confidentielles telles que la consultation de leurs acomptes fiscaux. Ils pourront également faire une demande de subside à l'assurance maladie et annoncer un changement d'adresse une seule fois pour l'ensemble des services de l'Etat.

Les entreprises, quant à elles, pourront utiliser dès 2016 un espace sécurisé renfermant l'ensemble des données qui sont utiles à la poursuite de leurs activités: demande de permis de travail, accès à l'impôt à la source, autorisation en matière de temps de travail. Enfin, les communes se verront proposer un registre centralisant leurs données afin de renforcer la collaboration avec le Canton.

Cette offre étoffée de prestations en ligne nécessite une modification de la législation en vigueur. Un projet de loi sera soumis en automne 2015 au Grand Conseil qui

portera sur les conditions d'organisation, d'exploitation et d'utilisation du portail des prestations. Les questions liées aux processus d'identification, d'authentification et de consultation des données des particuliers et entreprises seront strictement définies dans ce projet de loi. Le Conseil d'Etat souhaite ainsi mettre en place des outils pour faciliter la vie de tout un chacun, les canaux traditionnels de communication restant bien entendu accessibles à celles et ceux qui ne sont pas connectés.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 08 juin 2015

DIRH, Nuria Gorrite, conseillère d'Etat, 021 316 70 01; Vincent Grandjean, chancelier de l'Etat de Vaud, 021 316 40 42; DIRH, Patrick Amaru, chef de la Direction des systèmes d'information, 021 316 26 00.

[Photo security operation center DSI-5206@Jean-Bernard Sieber ARC](#)

[Cyberadministration - dossier de presse 08 06 2015](#)

[EMPD déploiement cyberadministration](#)

[Photo security operation center DSI-5348@Jean-Bernard Sieber ARC](#)

[Photo security operation center DSI-5020@Jean-Bernard Sieber ARC](#)

[Photo security operation center DSI-5029@Jean-Bernard Sieber ARC](#)

[Photo security operation center DSI-5183@Jean-Bernard Sieber ARC](#)

[Photo security operation center DSI-5000@Jean-Bernard Sieber ARC](#)

[Photo security operation center DSI-5252@Jean-Bernard Sieber ARC](#)

[Photo security operation center DSI-5316@Jean-Bernard Sieber ARC](#)

[Photo security operation center DSI-5324@Jean-Bernard Sieber ARC](#)

[Photo security operation center DSI-5329@Jean-Bernard Sieber ARC](#)